

## Sensibilisation et formation :

### ▪ Auprès des jeunes

Actions de prévention dans les lycées, collèges et centres de formation :

- estime de soi
- image du corps
- stéréotypes masculins / féminins
- prévention des comportements violents...

### ▪ Auprès des professionnels du secteur social et de santé

Formations à l'accueil et à la prise en charge des femmes victimes de violences

- Travailleurs sociaux
- Médecins
- Équipes bénévoles associatifs
- Éducateurs....

Enregistré en tant qu'organisme de formation sous le numéro 73 81 01211 81 auprès du préfet de région Occitanie.

### ▪ Auprès du grand public

Promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et prévention des violences, au travers de :

- Conférences
- Débats
- Projections de films

afin de déconstruire les mythes et préjugés sur les violences faites aux femmes

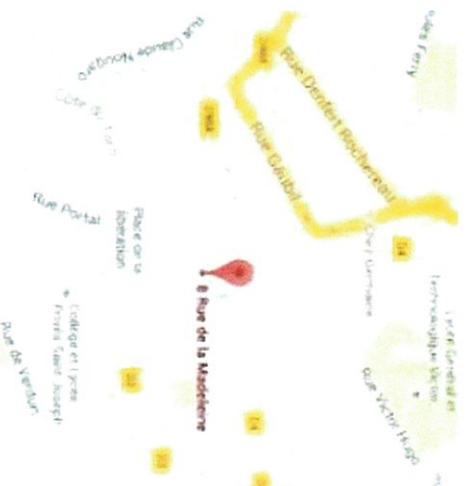
### ▪ Mise en place et formation de personnes relais

Repérage et orientation des femmes victimes de violences en milieu rural

L'Association Paroles de Femmes est :  
- Référent « *Violences Conjugales* » pour le Département du Tarn.

- Accueil de Jour spécifique pour les femmes victimes de violences et leurs enfants, labellisé par l'État en 2012

Elle travaille en étroite collaboration avec un réseau de partenaires institutionnels et associatifs.



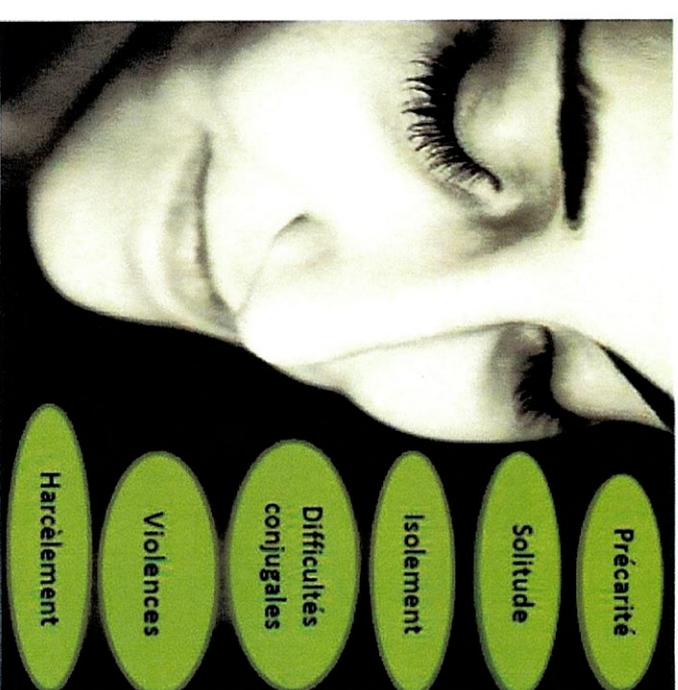
Notre local se situe au  
8, rue de la Madeleine à Gaillac.

Adhésion 15 euros

Nos partenaires financiers



# PAROLES de Femmes



## Venez en parler

Une association pour toutes les femmes

8, Rue de la Madeleine  
81 600 GAILLAC

parolesdefemmes81@gmail.com  
www.parolesdefemmes81.fr

09.51.87.31.70

paroles de femmes

Solidarité Femmes 3919

## Services proposés :

### Accompagnement individuel

- Un lieu d'écoute
- Un accompagnement social et juridique personnalisé
- Un soutien psychologique
- Un accompagnement spécifique pour les demandes administratives, le logement et l'emploi
- Un suivi thérapeutique de vos enfants exposés aux violences
- Une orientation

### Une prise en charge globale des situations



## Paroles de femmes

Venir pour :

Rompre la solitude, se ressourcer, être aidées en cas de difficulté ou de violence, partager vos expériences, reprendre confiance en soi...

**Que vous veniez régulièrement, de temps en temps ou pour la première fois, vous êtes... toutes les bienvenues !**

## PERMANENCES

\* Pour les personnes à mobilité réduite, accueil possible sur rendez-vous à l'épicerie sociale Lou Mercat de Gaillac

	GAILLAC	LAVAUUR	GRAUHET	PUYLAURENS
<b>Accueil individuel</b> En accès libre ou sur RDV	8 rue de la Madeleine*	Maison du Département 5 allée Ferrol Mazas	Centre social Place du Longuedoc	Maison du Département 53 avenue de Carres
<b>Lundi</b>	10h00 à 19h00 Suivis des enfants exposés aux violences 14h - 19h sur RDV	2 <sup>ème</sup> lundi du mois de 14h à 17h		
<b>Mardi</b>	10h00 à 17h30			
<b>Mercredi</b>	10h00 à 17h30 Suivis des enfants exposés aux violences 14h - 19h sur RDV			
<b>Jeudi</b>	10h00 à 17h30		3 <sup>ème</sup> jeudi du mois de 9h30 à 12h00	Un jeudi par mois sur RDV de 14h à 17h
<b>Vendredi</b>	9h30 à 17h00 Permanence administrative / emploi / logement 13h30 - 16h30 sur RDV			
<b>Samedi</b>	9h30 à 12h30	Le premier samedi du mois		

## Des ateliers collectifs :

*sur inscription*

Ces ateliers sont avant tout un lieu d'échange, de reprise de confiance en soi, d'interaction, d'écoute réciproque, un lieu de partage où la parole circule librement. Nous ne sommes plus seules face à nos difficultés...

- Groupes de parole autour des violences (une fois par mois)
- Rencontres à thème (lundi une fois par mois de 14h à 16h)
- Ateliers d'écriture (mardi une fois par mois de 14h à 16h)
- Ateliers d'aquarelle (vendredi tous les quinze jours de 14h à 16h)
- Ateliers de méditation (jeudi tous les quinze jours de 14h15 à 15h30)
- Groupes de psychodrame (vendredi une fois par mois de 14h à 17h)
- Ateliers d'art thérapie pour les enfants (mercredi une fois par semaine de 13h30 à 14h45)
- Ateliers de clown (lundi une fois par mois de 14h à 17h)
- Ateliers de création (plusieurs répétitions de septembre à mars, jours non définis)
- Ateliers de self-défense « Fem Do Chi », refusez la peur et la violence (samedi une fois par mois de 14h à 17h à la MJC de Gaillac - inscription préalable obligatoire)
- Permanence collective avec une avocate (lundi une fois par mois de 18h30 à 20h)
- Permanence individuelle avec une juriste du Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles (lundi une fois par mois de 14h à 17h sur RDV au 05.63.47.01.34)

Les dates des ateliers sont visibles sur notre site internet

TOUS LES SERVICES DE L'ASSOCIATION SONT GRATUITS (à l'exception de l'atelier self défense animé par l'association FAIRE FACE)